

Le Sud revisité : équité de genres et fécondité en Italie et en Espagne

Dr Lynn Prince Cooke

Maître-assistante au Département de politique sociale.
Chargée de recherche au Nuffield College,
Université d'Oxford.

Selon la thèse de Peter McDonald, une relation négative existe entre l'emploi des femmes et la fécondité. Dans cet article, l'analyse de données macro- et micro-économiques montre que ce n'est pas le conflit en soi mais le renforcement de l'« iniquité » entre les sexes dans les différentes législations qui peut laisser présager un déclin des taux de fécondité. Les différentes législations concernent les droits de l'individu en tant que tel (par exemple le droit du travail) et le droit qui s'adresse à l'individu en tant que membre d'une famille (les allocations familiales, les congés parentaux). On fait ici l'hypothèse d'une relation croissante selon laquelle une plus grande équité dans l'emploi a pour effet d'encourager une plus grande équité au sein des politiques en faveur de la famille et, *in fine*, au sein de la famille elle-même. Les données du Panel de démographie familiale de l'Union européenne sont utilisées pour illustrer l'évolution des effets de l'équité des genres sur la probabilité de secondes naissances en Italie et en Espagne. Ces deux États sont caractérisés par la domination d'un modèle de « l'homme gagne-pain » où le père est le seul pourvoyeur financier de la famille. Cependant, l'Italie a fait plus de progrès vers l'équité dans l'emploi des femmes que l'Espagne.

Les familles s'adaptent en utilisant les aides publiques, les ressources du marché et leurs ressources propres à des fins de production et de reproduction. Le modèle néoclassique de la famille postule que la spécialisation des hommes dans l'emploi salarié et celle des femmes dans la sphère domestique sans rémunération représentent la forme optimale de la famille dans les sociétés industrialisées. Cette spécialisation conduirait à une plus grande fécondité des épouses (Becker, 1981).

Dans la logique de ce modèle, le salaire féminin entraîne un « coût d'opportunité ». Les femmes doivent arbitrer entre leur insertion sur le marché du travail ou avoir des enfants, ce qui laisserait présager un déclin de la fécondité (Becker, 1981 et 1985). La perception d'une relation négative entre l'emploi des femmes et la fécondité oblige les gouvernements à arbitrer entre les rentrées fiscales du présent (permises par l'emploi salarié des femmes) et celles à venir générées par les générations futures. Ce dilemme révèle ce qui pourrait bien être le talon d'Achille du familialisme de l'État-providence (Esping-Andersen, 1999).

L'hypothèse d'une relation négative entre emploi féminin et fécondité

Toutefois, cette hypothèse d'une relation négative entre l'emploi féminin et la fécondité n'est pas intangible. En 1980, la fécondité était supérieure dans certains pays où le taux d'emploi des femmes était plus bas, mais les chiffres montrent que cette relation s'est inversée dans les années quatre-vingt-dix (Chesnaï, 1996 ; McDonald, 2000 a ; Sleebos, 2003). Ce renversement de tendance a été rendu possible grâce aux prestations de l'État-providence et aux services du marché destinés à soutenir l'emploi des mères (Brewster et Rindfuss, 2000 ; Sleebos, 2003). Au cours de la même période, toutefois, des indices de fécondité extrêmes [« *lowest-low fertility* »] ont rapidement gagné du terrain dans les pays de l'Europe méridionale.

Pour P. McDonald (2000 a et 2000 b), ces tendances sont l'expression d'un conflit entre les niveaux d'équité des genres existant dans les législations en faveur de l'individu et dans celles en faveur de

Cette recherche a été financée par une subvention de la Commission européenne et du ministère de la Culture, de l'Éducation et de la Recherche du Luxembourg dans le cadre du *Transnational Access to Major Research Infrastructures* [Accès transnational aux grandes infrastructures de recherche], sous l'égide de IRISS-C/I à CEPS/INSTEAD, Differdange, Luxembourg. L'auteur souhaite exprimer ses remerciements à Teresa Jurado et Fabrizio Bernardi, à Frank Castles, ainsi qu'à Philippe van Kerm, pour leur conseils techniques.

la famille. Les législations en faveur de l'individu sont celles qui s'adressent aux personnes en tant qu'individus, telles que l'éducation et le marché du travail, tandis que les législations orientées vers la famille s'adressent aux personnes uniquement en tant que membres d'une famille. Les législations en faveur de la famille fixent le degré d'équilibre entre l'emploi et la famille, mais aussi l'ampleur des services collectifs, des transferts sociaux, et également les règles régissant la famille elle-même.

Selon P. McDonald, la fécondité décline dans les pays où le niveau d'éducation des femmes et leur participation au marché du travail sont similaires à ceux des hommes, mais où le familialisme est encouragé et les services collectifs peu développés. Les données agrégées montrent que les pays industrialisés aux indices de fécondité extrêmement bas sont caractérisés par un niveau d'équité des genres relativement faible dans les deux types de législation, et par la domination du modèle de l'homme gagne-pain (Lewis et Astrom, 1992). Cette tendance est très marquée en Italie et en Espagne. En 2001, le taux de participation des femmes au marché du travail était de 50 % en Italie et de 54 % en Espagne, alors que la moyenne atteint 65 % dans l'OCDE, tandis que les indices globaux de fécondité étaient de 1,20 dans chacun de ces deux pays (OMS, service d'informations statistiques [WHOSIS], 2002).

L'influence des politiques sociales sur l'équité des genres

L'équité des genres connaît des évolutions en raison de la participation accrue des femmes au marché du travail ainsi que des législations en faveur de la famille, telles que les conditions d'emploi et les services d'accueil de jour des enfants. Ces dispositifs génèrent une plus grande équité des genres dans l'emploi, encourageant ainsi une meilleure équité des genres au sein de la famille. Plus l'évolution est rapide, plus les taux de fécondité remontent rapidement vers le seuil de renouvellement des générations. L'équité des genres évolue plus rapidement lorsque les politiques sociales soutiennent l'emploi des femmes, plus lentement lorsque ces dernières ne peuvent compter que sur le marché pour les aider, et elle reste bloquée lorsqu'elle se heurte à des politiques fondées sur le modèle de l'« homme gagne-pain ».

Ce modèle cantonne non seulement les femmes aux tâches domestiques non rémunérées mais requiert aussi de leurs époux qu'ils occupent des emplois rémunérés sur une base familiale [family-wages]. Comme l'illustreront les données agrégées dans la première moitié de cet article, le modèle

de l'homme gagne-pain – loin d'être la solution optimale – s'avère être le plus mal adapté aux sociétés postindustrielles, car il décourage l'emploi des femmes et, simultanément, exacerbe l'incompatibilité entre l'emploi des femmes et la fécondité. En d'autres termes, il ne s'agit pas ici d'un conflit entre différents niveaux d'équité entre les deux sexes, mais d'un renforcement de l'« iniquité » entre les sexes qui laisse présager des taux de fécondité très bas [lowest-low].

Un modèle cohérent doit aussi prouver sa validité au niveau des individus. Par conséquent, dans la seconde moitié de cet article, on s'appuie sur les données du Panel démographique de la Communauté européenne pour comparer l'évolution des effets de l'équité des genres sur la probabilité de secondes naissances en Italie et en Espagne. Ces deux pays sont, l'un comme l'autre, exemplaires du modèle de l'homme pourvoyeur, mais l'équité de traitement des femmes italiennes dans l'emploi est un peu plus avancée que celle dont peuvent se prévaloir les femmes espagnoles, ce qui laisse présager une plus grande équité au sein de la famille en Italie. Ensemble, ces analyses au niveau macro- et micro-économiques montrent qu'une plus grande équité entre les hommes et les femmes n'est pas simplement un discours idéologique mais, de plus en plus, un impératif conditionnant la soutenabilité des économies post-industrielles.

Le déclin de la préférence pour les familles nombreuses

La taille optimale de la famille varie selon les exigences des systèmes de production et des systèmes familiaux. Un nombre élevé d'enfants au sein de la famille entraîne une inégalité sexuelle croissante (Mason, 2001). De même, dans la perspective néoclassique, le modèle optimal de fécondité est lié aux économies d'échelle résultant d'un nombre élevé d'enfants par famille et d'une division sexuelle du travail où l'homme travaille et où la femme est chargée des tâches non rémunérées, liées à la reproduction, notamment l'éducation des enfants (Becker, 1981 et 1985). Néanmoins, la préférence pour les familles nombreuses décline à mesure que les économies s'industrialisent. Les lois interdisant le travail des enfants réduisent l'avantage comparatif des fratries prolifiques.

Dans les économies développées, l'emploi féminin vient se substituer aux revenus précédemment engrangés grâce au travail des enfants (Oppenheimer, 1994). Dès lors, l'emploi des femmes augmente la flexibilité économique des familles (Oppenheimer, 1997) et les enfants représentent un coût. Ainsi,

même à l'apogée du soutien politique à la famille traditionnelle, quand l'homme était le seul pourvoyeur de la famille, à la fin du XIX^e siècle et au début du XX^e siècle, de nombreuses femmes mariées de la classe ouvrière occupaient déjà des emplois salariés (Goldin, 1990 ; Lewis, 1992). Toutefois, durant la même période, les organisations syndicales négociaient un grand nombre des premières prestations sociales destinées à assurer la sécurité des familles, notamment le « salaire familial » [*family wage*] nécessaire pour faire vivre une famille où l'homme est le seul salarié (Fraser, 1994).

Après la Seconde Guerre mondiale, les sociétés occidentales entamaient deux décennies d'expansion économique et les jeunes gens se mariaient plus tôt. Selon Claudia Goldin (1990), l'abaissement de l'âge du mariage constaté durant la période de l'après-guerre a provoqué une pénurie de main-d'œuvre parmi des jeunes femmes célibataires qui, historiquement, occupaient jusqu'au moment du mariage des emplois sans qualification et sans perspective de carrière. Les salaires ont été revus à la hausse pour attirer des femmes plus âgées dans ces emplois, inaugurant une ère d'augmentation de la participation des femmes au marché du travail (Butz et Ward, 1979) qui eut pour effet d'accélérer l'évolution vers l'équité entre les hommes et les femmes.

La « marchandisation » du travail de soins des jeunes enfants

Les périodes d'expansion économique, en attirant les femmes dans l'emploi salarié, favorisent l'intégration de ces dernières au marché du travail. Avec le temps, cette situation entraîne une augmentation de la demande de formation formulée par les femmes et les services destinés à soutenir l'emploi des mères. Dans ce domaine, la demande peut être satisfaite soit par l'État, comme cela a été le cas dans les pays nordiques, soit elle peut attendre le développement d'une offre privée fournie par le marché, comme cela s'est produit dans les pays anglophones. Lorsque ces prestations sont le fait de l'intervention de l'État, elles stimulent l'expansion du secteur public ; lorsqu'elles sont l'œuvre du marché, elles entraînent une expansion du secteur des services. Dans les deux cas, le travail de soins des jeunes enfants, jusque-là non rémunéré, devient dès lors « marchandisé », stimulant ainsi la croissance économique et générant une nouvelle source d'emploi pour les femmes.

Au cours de la période initiale de croissance de l'emploi des femmes, on assiste à une baisse importante de la fécondité, les femmes s'adaptant

seules aux nouvelles contraintes. La mesure des effets de cette adaptation (par exemple, la baisse de la fécondité) varie, parmi d'autres facteurs, en fonction de la rapidité avec laquelle les prestations publiques et privées destinées à soutenir l'emploi des mères deviennent disponibles. À mesure qu'un nombre croissant de femmes contribuent pour une part substantielle des revenus au sein de la famille, l'augmentation de leur pouvoir relatif conduit à une répartition plus équitable des tâches domestiques et du travail de soin aux enfants (c'est-à-dire une plus grande équité des rôles sexuels au sein de la cellule familiale). Dans cette dernière situation, les taux de fécondité augmentent dans la mesure où les deux conjoints partagent équitablement les contraintes, au lieu de laisser celles-ci supportées uniquement par les femmes.

Des logiques politiques très variées de soutien à l'emploi des femmes

Cette dynamique est perceptible dans les évolutions de la croissance économique, de la participation des femmes au marché du travail et du taux global de fécondité au cours de la période de croissance économique faisant suite à la Seconde Guerre mondiale. Entre 1960 et 1980, la croissance annuelle du PIB par habitant dans l'ensemble des seize pays cités dans le tableau 1 s'élevait à presque 3 %, la participation des femmes au marché du travail connaissait une augmentation moyenne de près de 11 % sur la totalité de la période, tandis que le taux global moyen de fécondité déclinait de 40 %, passant en dessous du seuil de renouvellement de la population.

Durant cette période, l'État-providence a connu une phase d'expansion, mais l'équilibre entre l'État, le marché et la famille s'est modifié dans la plupart des politiques sociales (Esping-Andersen, 1990). Ces politiques étaient caractérisées par des niveaux très variés de soutien à l'emploi des femmes, variable qui influence le taux de fécondité. Les coalitions sociales-démocrates des pays nordiques privilégiaient une participation à l'effort productif de tous les adultes dans l'objectif de soutenir l'expansion d'un État-providence à portée universelle (Esping-Andersen, 1990). La participation des femmes au marché du travail a été encouragée par un arsenal de plus en plus fourni de mesures favorables à l'emploi des mères (Lewis et Astrom, 1992), et le taux global de fécondité dans ces pays a connu un repli modéré de 0,90.

Les régimes libéraux ont connu une croissance forte de l'emploi des femmes, bien que moins marquée. Leurs politiques évitent d'interférer avec ce qui est du ressort de la sphère privée. Le marché

Tableau 1

Taux de participation des femmes à la force de travail par pays, taux globaux de fécondité, croissance moyenne du PIB, 1960-2000, et taux de pauvreté des enfants, milieu des années 1990

	1960		1980			2000			1990-1999
	PFFT	TGF	PFFT	TGF	PIB 1960 1980	PFFT	TGF	PIB 1980 2000	Pauvreté des enfants
Australie	40	3,50	53	1,90	2,5	66	1,80	2,0	17
Autriche	49	2,70	49	1,70	3,7	62	1,30	1,9	6
Belgique	36	2,60	47	1,70	3,7	59	1,50	1,8	6
Canada	32	3,90	57	1,70	3,1	70	1,60	1,6	16
Danemark	44	2,50	71	1,60	2,7	76	1,70	2,1	6
Finlande	66	2,70	70	1,60	3,7	72	1,60	2,2	3
France	46	2,70	55	2,00	3,5	62	1,80	1,6	10
Allemagne	49	2,40	53	1,60	3,0	64	1,30	1,4	12
Italie	37	2,40	40	1,60	4,0	47	1,20	1,8	21
Pays-Bas	–	3,10	35	1,60	2,9	66	1,50	1,9	8
Nouvelle-Zélande	32	4,20	44	2,00	1,3	68	2,00	1,3	inconnu
Norvège	36	2,90	62	1,70	3,7	76	1,80	2,4	5
Suède	50	2,10	74	1,70	2,7	75	1,40	1,5	4
Suisse	53	2,40	54	1,60	2,1	71	1,40	0,8	6
Royaume-Uni	48	2,70	58	1,90	2,0	68	1,70	2,1	21
USA	43	3,70	59	1,90	2,5	72	2,00	2,1	26
Moyenne	44	2,91	55	1,74	2,9	67	1,60	1,8	11

Source : Taux de participation des femmes au marché du travail (PFFT) – OCDE, statistiques de la main-d'œuvre, diverses années – calculés en tant que pourcentage des femmes âgées de 15 ans à 64 ans occupant un emploi salarié.

Les données pour l'Australie, la Nouvelle-Zélande et la Suisse concernent les années 1960 et 1963 ; les données pour la France concernent l'année 1968. Les taux globaux de fécondité (TGF) proviennent des statistiques de santé de l'Organisation mondiale de la santé de diverses années, arrondies à la décimale supérieure. Les évolutions du PIB sont calculées à partir des données citées dans l'ouvrage de Angus Maddison (2003, *The world economy : historical statistics*, Paris, OCDE, Centre de développement, de l'organisation, de coopération et de développement économiques) en tant que pourcentage annuel de l'évolution du produit intérieur brut entre 1960 et 1980, et entre 1980 et 2000. Les taux de pauvreté chez les enfants dans les années 1990 représentent les pourcentages d'enfants vivant dans des familles dont le revenu représente moins de 50 % de la moyenne globale des revenus des ménages (Bradbury B. et M. Jantti, 2000, *Child poverty across the industrialised world: evidence from the Luxembourg income study*, in *Child well-being, child poverty and child policy in modern nations* (sous la dir. de Vleminckx K. et Smeeding T. M., Bristol, UK, Policy Press) ; (tableau 1).

demeure libre de suivre ses propres voies dans les méandres du laisser-faire. Entre 1960 et 1980, le taux moyen d'emploi des femmes a augmenté de 15 % en Australie, au Canada, en Nouvelle-Zélande, au Royaume-Uni et aux États-Unis. Néanmoins, le déclin du taux de fécondité y a été plus sévère que dans les pays nordiques, se traduisant par une baisse moyenne de 1,72.

Dans les régimes corporatistes-conservateurs qui renforcent le modèle de l'homme gagne-pain (Lewis, 1992), les déficits de main-d'œuvre résultant de la croissance ont été principalement compensés par l'encouragement à l'immigration de travailleurs issus des pays les moins développés. Cette stratégie a découragé l'augmentation de la participation des femmes au marché du travail en Autriche, en Belgique, en France, en Allemagne (plus précisément dans l'ancienne RFA), en Italie et en Suisse ; augmentation qui s'est limitée à 5 % durant toute la période de ces deux décennies. Dans ces pays, on a pu également constater un faible déclin de la fécondité.

Baisse de la fécondité et industrialisation

L'influence relative de la croissance économique et de l'emploi des femmes sur l'évolution du taux global de fertilité est analysée dans les deux modèles de régression présentés dans le tableau 2. Le premier concerne la prévision des évolutions du taux de fécondité entre 1960 et 1980. Contredisant ainsi la théorie économique, l'augmentation du taux de participation des femmes au marché du travail n'était pas l'indicateur le plus fiable du déclin brutal de la fécondité ayant marqué cette période. En réalité, ni la situation initiale de l'emploi des femmes ni sa croissance subséquente ne sont substantivement ou statistiquement significatifs. Le seul facteur de prévision significatif est à chercher dans la valeur de base constituée par le taux global de fécondité : plus le taux de fécondité est élevé en 1960, plus le déclin est important à l'arrivée, en 1980, expliquant 94 % de la variation du taux global de fécondité sur la période concernée. Ces résultats suggèrent qu'une modification du modèle de préférence

Tableau 2

Coefficients de régression visant à prédire l'évolution du taux global de fertilité (TGF) par pays entre 1960-1980 et 1980-2000

	TGF 1960-1980		TGF 1980-2000	
	B	SE	b	SE
Constante	1,69**	0,50	- 1,54***	0,28
Taux global de fécondité 1960	- 0,89***	0,08	0,11+	0,06
Croissance annuelle du PIB sur la période	- 0,06	0,05	0,13+	0,07
Taux de participation des femmes au marché du travail au début de la période	- 0,00	0,01	0,01**	0,00
Évolution du taux de participation des femmes au marché du travail sur la période	- 0,00	0,00	0,01*	0,00
N	15		16	
F	55,40***		6,80**	
R ² corrigé	0,94		0,61	

Source : données par pays extraites du tableau 1, p. 64.

+p < .10. *p < .05. **p < .01. ***p < .001. (tests « two-tailed »)

pour les enfants s'est produite, favorisée par la disponibilité de moyens modernes de contraception. Ainsi, la thèse du déclin de la désirabilité des familles nombreuses dans les conditions de l'industrialisation est avérée, les autres facteurs étant exclus (Oppenheimer, 1994 ; McDonald, 2000 b ; Presser, 2001).

Le boom économique s'est achevé avec les chocs pétroliers des années soixante-dix. L'effondrement des taux d'échange fixes a été suivi d'une augmentation de la mobilité du capital et d'une libéralisation du marché du travail associés à la compétition globale. Le tableau 1 montre que, malgré le ralentissement de la croissance économique entre 1980 et 2000, la participation des femmes au marché du travail a encore augmenté de 11 %. L'emploi des femmes a connu son taux de croissance le plus élevé dans les régimes libéraux (15 % en moyenne), et dans les régimes corporatistes-conservateurs (11 % en moyenne). Dans les pays nordiques, où le taux de participation était déjà élevé, l'augmentation a été plus limitée. Durant cette période, les taux de fécondité moyens n'ont pas beaucoup évolué dans les systèmes libéraux ou sociaux-démocrates, mais elle a fortement décliné dans les États corporatistes-conservateurs.

Des contradictions entre les législations en matière d'égalité des sexes

Selon P. McDonald (2000 a et 2000 b), ces tendances reflètent les contradictions existantes

en matière d'égalité entre les sexes entre les législations qui s'adressent aux personnes en tant qu'individus, tels l'éducation et l'emploi, et les législations qui s'adressent à ces personnes en tant que membres des familles, tels les termes et les conditions de l'emploi, les transferts sociaux, les services collectifs, et à la famille elle-même. La fécondité décline dès lors que le niveau d'études des femmes et leur situation à l'égard de l'emploi sont similaires à celles des hommes. Cette situation reflète l'équité des genres des législations orientées vers les individus. Mais pour ce qui est des institutions orientées vers la famille, le modèle de l'« homme gagne-pain » se trouve renforcé. Cela signifie que les prestations de soutien à l'emploi des mères, qu'elles soient fournies par l'État ou le marché, restent rares, traduisant les inégalités de traitement persistantes au sein des institutions orientées vers la famille.

Toutefois, le conflit entre les législations a moins d'importance que la persistance de l'inégalité de traitement dont pâtissent les femmes : le taux d'emploi des femmes est moins élevé et la pénalité, en terme d'infécondité qui lui est associée, est plus lourde lorsque l'équité des genres est moindre sur le marché du travail comme dans les législations en faveur de la famille. Comme le montre le second modèle de régression du tableau 2, des niveaux plus élevés de participation des femmes au marché du travail en 1980 et une augmentation de leur participation entre 1980 et 2000 sont des indices de prévision significatifs d'une augmentation du taux global de fécondité pour la période

étudiée. Les taux de fécondité initiaux de 1960 sont également significatifs et positifs, suggérant une légère remontée de la fécondité dans les pays où prédominaient les familles nombreuses en 1960 (les pays anglophones). Ceci vient confirmer l'hypothèse que, dans le temps, l'action publique, les prestations du marché ou une plus grande équité au sein de la famille peuvent provoquer un regain, au moins partiel, de la fécondité perdue durant les premiers stades de l'expansion. Mais le marché s'avère plus lent que les prestations sociales à pourvoir les services nécessaires à l'adaptation.

Un marché du travail qui accentue les différences de classe

Il est important de noter que la vitesse d'adaptation ne constitue pas la seule différence entre les prestations du marché et les prestations publiques destinées à encourager une plus grande équité des genres. Le marché exacerbe les différences de classe. Si les femmes les plus diplômées peuvent accéder à l'emploi, c'est grâce au travail de soins peu rémunéré de femmes moins diplômées qu'elles, qui, de leur côté, n'ont pas les moyens de s'offrir les services d'une nourrice à domicile pour leurs propres enfants.

Ainsi, même si les taux de fécondité sont remontés tant dans les régimes libéraux que dans les régimes sociaux-démocrates, un plus grand nombre d'enfants sont menacés par la pauvreté dans les régimes libéraux. La dernière colonne du tableau 1 (p. 64) indique que le taux d'emploi des femmes, en 2000, est presque aussi élevé au Canada, en Australie, aux États-Unis et en Nouvelle-Zélande que dans les pays du Nord de l'Europe, mais que le pourcentage d'enfants vivant dans une situation de pauvreté est plus élevé dans les pays anglophones que dans tout le reste du monde industrialisé, alors qu'il est le plus bas dans les pays nordiques.

Les pays dont les politiques renforcent le modèle de l'homme gagne-pain ont bloqué l'évolution naturelle vers une plus grande équité des genres, alors même que celle-ci est de toute évidence essentielle à l'adaptation durant l'évolution du stade industriel vers le stade postindustriel. Outre qu'ils découragent l'emploi des femmes, les régimes de politiques sociales de type corporatiste-conservateur ont aussi répondu à la compétition postindustrielle en développant des marchés du travail discriminatoires, facteurs de marginalisation [*insider-outsider*] et destinés à conforter les emplois protégés de salariés masculins d'âge mûr et leurs acquis sociaux, au détriment de la sécurité de l'emploi des nouveaux entrants sur le marché du travail (Esping-Andersen, 1999). Alors qu'il est

essentiel à la viabilité du modèle de l'homme gagne-pain, l'emploi masculin devient plus précaire, tandis que l'emploi féminin, qui favorise la flexibilité économique de la famille, n'est pas non plus encouragé en tant qu'option pour les familles (Fraser, 1994). Dans de telles circonstances, les enfants représentent un coût de plus en plus lourd, et la fécondité décline. L'importance des facteurs économiques est évidente dans l'amplitude de la croissance du PIB entre 1980 et 2000, illustrée dans le tableau 2 (p. 65).

L'incompatibilité entre l'emploi féminin et la fécondité dans les régimes dominés par le modèle de l'homme gagne-pain devient plus aiguë, parallèlement à l'aggravation de la précarité de l'emploi des hommes. Dans les pays du sud de l'Europe où ce modèle prédomine, les taux d'emploi des femmes et la fécondité sont, en effet, plus bas que dans les régimes similaires de l'Europe du Nord. En Italie et en Espagne, les rôles sexuels traditionnels et les responsabilités féminines dans la sphère domestique ont été institutionnalisés dans des structures étatiques autoritaires bien avant la modernisation tardive entreprise dans les années soixante en Italie, et dans les années soixante-dix en Espagne. Comme on le verra dans la partie suivante, certains facteurs macro-économiques ont rendu l'emploi masculin très précaire. Ces facteurs simultanés ont pour effet d'intensifier l'incompatibilité entre l'emploi des femmes et la dynamique de fécondité relative au modèle de l'homme pourvoyeur. Bien que toujours favorisée par les institutions, cette répartition des tâches n'est plus tenable d'un point de vue économique, tandis que les familles à double salaire – les plus économiquement viables – ne bénéficient pas pour autant du soutien institutionnel.

Les facteurs institutionnels de la division sexuelle du travail en Italie et en Espagne

Le déclin rapide de l'agriculture et l'essor parallèle de l'industrialisation, qui sont les marques de la modernisation, ont eu lieu en Italie vers la fin des années cinquante. Ces phénomènes ont été suivis par une période d'activisme des organisations syndicales. Une forte régulation du travail en a résulté, ce qui a nettement renforcé la sécurité de l'emploi des salariés juste avant que les crises pétrolières de 1973-1974 ne provoquent une rapide montée de l'inflation et du chômage (Bernardi et Nazio, 2001). En Espagne, la modernisation a débuté environ dix ans plus tard et a été plus rapide, mais elle a buté également sur des problèmes de chômage structurel suite aux chocs pétroliers (Jurado Guerrero et Naldini, 1996).

Pour répondre au chômage de longue durée, des contrats temporaires ont été instaurés en Italie et en Espagne. Ces mesures ont concerné les salariés les plus jeunes, car ils étaient les plus susceptibles de se voir proposer une série d'emplois à durée déterminée plutôt qu'un emploi permanent (de la Rica et Iza, 2003 ; Del Boca, 1997 et 2002 ; Escobedo, 2001). Ainsi, des marchés du travail discriminatoires, facteurs de marginalisation [*insider-outsider*] ont favorisé les hommes plus âgés et ont accru la période durant laquelle les jeunes restent dépendants de leurs parents et résident avec eux (Del Boca *et al.*, 2003). Cette situation retarde mécaniquement l'âge du mariage et de la naissance de leurs enfants (Bernardi et Nazio, 2001 ; Kohler *et al.*, 2002 ; de la Rica et Iza, 2003). Les enfants représentent donc un coût élevé en Italie et en Espagne (Del Boca *et al.*, 2003). Étant donné l'incertitude entourant l'emploi des hommes, la participation des femmes au marché du travail représente une stratégie qui contribue à renforcer la sécurité économique de la famille. (Oppenheimer, 1997). Cependant, de multiples barrières empêchent la participation des femmes au marché du travail tant en Italie qu'en Espagne.

Des marchés et réglementations du travail très rigides

Dans ces deux pays, dans la plupart des ménages à double salaire, les deux adultes travaillent à plein temps : c'est ce que déclarent 83 % des couples espagnols et 71 % des couples italiens, alors que la moyenne est de 67 % dans les douze pays qui composaient, à l'origine, l'Union européenne (Franco et Winqvist, 2002). Cette situation suggère, en matière d'emploi, un niveau d'équité relativement élevé pour ce qui concerne les couples bénéficiant de deux salaires. Il convient, cependant, de noter que ces couples représentent seulement la moitié des familles.

L'emploi à temps partiel est une politique favorable aux familles [*family-friendly policy*] et qui devrait permettre de développer l'équité au sein des couples (McDonald, 2000 b). Cependant, les marchés du travail italien et espagnol comportent des rigidités, notamment des réglementations du travail très codifiées et des politiques salariales centralisées, et qui ont pour effet de décourager le travail à temps partiel (Del Boca, 1997 et 2002 ; Ariza *et al.*, 2003). Ainsi, un nombre important de couples ayant des enfants de moins de 6 ans préféreraient travailler à plein temps. Un peu plus d'un tiers des familles italiennes avec de jeunes enfants déclarent que les deux parents travaillent à plein temps, mais le pourcentage de ceux qui préféreraient cette option avoisine 50 % ; en

Espagne, 26 % des ménages déclarent que les deux parents travaillent à plein temps, mais 60 % choisiraient de le faire si l'occasion leur en était donnée (OCDE, 2001 : tableau 4.3). Les facteurs macroéconomiques influencent donc davantage les décisions des couples en matière de travail que le degré de flexibilité de l'emploi.

Des congés maternité très généreux mais peu de femmes les sollicitent

La situation du marché du travail signifie également que d'autres options susceptibles d'améliorer la flexibilité économique de la famille sont ignorées. Par exemple, les politiques de maternité, en Italie et en Espagne, sont généreuses, tant en ce qui concerne la durée que la rémunération de ces congés (Gonzalez *et al.*, 2000 ; OCDE, 2001). Dans un marché caractérisé par des taux de chômage élevés, les congés de longue durée, cependant, font courir un risque quant à la qualité du futur emploi à plein temps. Ainsi, peu de femmes sollicitent ces congés à moins de bénéficier de contrats permanents ou de postes dans les services publics (Escobedo, 2001). Dans la mesure où, comparée aux pays de l'Europe du Nord, la protection sociale est peu développée en Italie et en Espagne, l'effet du secteur public employeur sur la fécondité dans ces deux pays s'est avéré insignifiant (Adsera, 2003).

Malgré ces facteurs convergents d'iniquité entre hommes et femmes en Italie et en Espagne, des différences existent. En Italie, les principes de parité entre hommes et femmes en matière de salaire et de droit du travail ont été affirmés dans la Constitution de 1948, et les différences de salaires fondées sur l'appartenance sexuelle ont été limitées par le principe d'égalité adopté par les organisations syndicales à la fin des années soixante (Barbera et Vettor, 2001). En Espagne, au contraire, le principe juridique d'égalité des sexes n'a été promulgué qu'avec la Constitution de 1978 (Escobedo, 2001), et l'écart des salaires entre les hommes et les femmes, concernant les salariés à plein temps, compte parmi les plus élevés de toute l'Union européenne (Caprile et Escobedo, 2003). Par ailleurs, le taux de chômage, des hommes comme des femmes, reste plus élevé en Espagne qu'en Italie. Ces différences suggèrent que l'équité des genres dans l'emploi est plus avancée en Italie qu'en Espagne.

On peut distinguer trois types d'institution qui peuvent aider les parents à éduquer et s'occuper de leurs enfants : l'État, le marché et la famille. Les responsabilités des femmes dans la sphère domestique avaient été institutionnalisées par les régimes autoritaires dans la période précédant la

modernisation (Bettio et Villa, 1998). Il en résulte que les prestations publiques d'accueil de jour pour les enfants âgés de moins de 3 ans sont rares, bien que cette population soit relativement nombreuse (OCDE, 2001). Les prestations privées sont également peu développées. À la fin des années quatre-vingt-dix, seuls 6 % des enfants italiens et 5 % des enfants espagnols étaient inscrits dans des crèches publiques ou privées (OCDE, 2001). Le manque de prestations d'accueil de jour encourage les mères salariées à retarder la naissance d'un enfant, ce qui a des effets négatifs sur leur capacité à produire des naissances au-dessus du seuil de renouvellement des générations (Kohler *et al.*, 2002).

Les femmes comptent aussi sur les réseaux familiaux, particulièrement la lignée maternelle, pour leurs besoins de soin des jeunes enfants (Jurado Guerrero et Naldini, 1996 ; Tobio, 2001 ; Caprile et Escobedo, 2003) et beaucoup moins sur les pères. Les pères italiens des années quatre-vingt consacraient moins de temps au soin de leurs enfants que les pères de la plupart des autres pays (Gershuny, 2000). Les études sur l'utilisation du temps conduites en 1996 révèlent une situation similaire en Espagne (Escobedo, 2001).

Une équité dans l'emploi un peu plus avancée en Italie

Le soutien institutionnel dont bénéficient les familles est très similaire entre ces deux pays. Cependant, l'équité entre hommes et femmes dans l'emploi est un peu plus avancée en Italie qu'en Espagne. Cette situation s'explique sans doute par une période de modernisation plus longue et une législation plus favorable concernant les salaires des femmes. En effet, s'il est vrai que l'équité des genres dans l'emploi « entraîne vers le haut » l'équité au sein du couple, il devrait en découler une variation visible des effets de l'équité des genres dans la famille en ce qui concerne la prédiction des secondes naissances, avec une évolution plus marquée dans le cas de l'Italie que dans celui de l'Espagne.

Les données recueillies par les vagues 1 à 7 (1994 à 2000) du Panel démographique de la Communauté européenne [EHCP] seront utilisées ici pour analyser la probabilité de secondes naissances au sein des ménages composés de personnes mariées en Italie et en Espagne. Ce panel est une enquête annuelle à partir de questionnaires standards sur le revenu, l'éducation, le logement, la démographie, les caractéristiques de l'emploi et d'autres

items. Dans la première vague, on a sélectionné toutes les personnes mariées en Italie et en Espagne vivant dans des ménages dont la femme est âgée de moins de 49 ans et avec un enfant âgé de moins de 16 ans. Ces ménages seront suivis jusqu'à la vague de 2000, ou jusqu'à leur sortie du cadre de référence du panel. Ainsi un échantillon a été constitué comportant 623 couples pour l'Italie et 587 pour l'Espagne.

L'effet des facteurs d'équité des genres sur la probabilité d'une seconde naissance est évalué au moyen de l'analyse historique en temps discret fondée sur un modèle *Logit* [*discrete-time logit event history analysis*] (Allison, 1984 ; Yamaguchi, 1991). Un compte rendu d'observations séparé est créé pour chaque année durant laquelle un couple n'a pas encore eu de second enfant, produisant un échantillon analytique de 3 522 couples-années en Espagne et 3 245 couples-années en Italie, réduit à 2 390 en Espagne et 2 714 en Italie par suite de suppression des listes de certaines données manquantes (1). Des erreurs standard manifestes [*Robust standard errors*] introduites dans le numéro d'identification d'un couple particulier sont utilisées pour rechercher une possible corrélation dans les anomalies liées à l'utilisation d'observations annuelles multiples pour chacun des couples.

La période d'observation débute en 1994, année où tous les couples ont répondu pour la première fois au questionnaire comprenant une variable pour les années écoulées depuis la naissance du premier enfant. Au cours de la période couverte par le panel, 218 couples italiens et 180 couples espagnols ont donné naissance à un second enfant. Dans la mesure où les couples sont seulement suivis pendant une période de six ans, ces naissances ne constituent pas une indication de niveaux de fécondité définitifs, mais seulement sur la période de transition entre la première et la seconde naissance observée.

Les deuxièmes naissances : baisse la plus spectaculaire des taux de fécondité

On a choisi de s'intéresser à la probabilité des secondes plutôt que des premières naissances parce que si la probabilité même de naissances a quelque peu décliné d'une façon générale dans tous les pays de l'OCDE, la baisse la plus spectaculaire dans les taux de fécondité concerne la probabilité beaucoup plus faible de naissances de rang 2 et plus (Kohler *et al.*,

(1) Des analyses précédentes ont montré que des manques sont aléatoires.

2002 ; Sleebos, 2003). Par ailleurs, les seules mesures nationales de temps incluses dans le panel concernent les heures consacrées au soin des jeunes enfants, applicables seulement après que le couple a eu au moins un enfant. Il convient cependant de se souvenir que les résultats présentés ici reflètent les probabilités conditionnelles de secondes naissances pour les couples qui ont déjà eu un premier enfant. Ces couples présentent un minimum de facteurs nécessaires à l'arrivée de la première naissance qui a déjà fait l'objet d'analyses de la part d'autres chercheurs (Bernardi et Nazio, 2001 ; Adsera, 2003 ; de la Rica et Iza, 2003).

La standardisation des questionnaires du Panel démographique de la Communauté européenne permet la construction de variables identiques pour l'Italie et pour l'Espagne. La variable dépendante est une variable muette indiquant si oui ou non une seconde naissance est survenue au cours d'une année donnée. Lorsque cette seconde naissance se produit effectivement, les couples sont écartés de l'analyse. La probabilité d'une seconde naissance est modélisée avec des variables rendant compte de l'influence, au niveau de chaque famille, de l'équité des genres dans les législations en faveur des individus et dans celles orientées vers la famille, ainsi que d'autres variables de contrôle. Les statistiques descriptives de ces variables sont présentées dans le tableau 3 (p. 70). Des caractéristiques supplémentaires tenant compte des niveaux d'éducation des femmes seront à leur tour introduites dans le tableau 4 (p. 71).

Équité entre les sexes dans l'éducation et dans l'emploi : quelques observations

Le niveau d'études et la participation au marché du travail sont des indicateurs de l'équité des genres dans les législations destinées aux individus. Deux variables muettes sont créées pour déterminer les effets du niveau de formation : la première lorsque l'épouse a accompli des études supérieures et la seconde lorsque l'époux a accompli des études supérieures. Un niveau d'études secondaires ou plus bas tient lieu de référentiel [*referent*] (2). Un pourcentage égal d'hommes et de femmes ont accompli des études supérieures dans leur propre pays. Mais si un pourcentage plus élevé de femmes espagnoles ont suivi des études supérieures (22 % contre seulement 8 % en Italie), un pourcentage plus élevé d'entre elles déclarent également

avoir un niveau de formation plus bas que le secondaire (61 % des femmes espagnoles contre 48 % des femmes italiennes).

Un manque d'équité dans l'emploi plus évident en Espagne

L'équité des genres dans l'emploi est mesurée avec quatre variables. Les variables liées à l'emploi sont retardées d'une année pour garantir que les causes seront différenciées des effets qui en découlent. Deux mesures capturent les effets de l'emploi de la femme sur la probabilité de secondes naissances : ses heures de travail hebdomadaire et son salaire rapporté en pourcentage du revenu du ménage. Les heures de travail hebdomadaire d'une femme imposent des contraintes de temps qui peuvent réduire sa fécondité, et la part qu'elle apporte au revenu du ménage est un indicateur de l'importance de son emploi pour le ménage. L'équité entre hommes et femmes dans l'emploi est médiocre dans les deux pays, mais le manque d'équité est encore plus évident en Espagne.

Moins de la moitié des ménages italiens sont des foyers où l'homme est le pourvoyeur de la famille et où la femme est inactive, alors que presque deux tiers des ménages espagnols sont dans ce cas. Comme le montre le tableau 4, dans chacun de ces deux pays, les femmes les moins diplômées sont plus nombreuses au sein des ménages où l'homme est le seul pourvoyeur par rapport aux femmes ayant bénéficié d'un niveau d'études du troisième cycle. La différence de revenus entre les ménages où l'homme est le seul pourvoyeur et les ménages à double salaire est également mise en évidence. À tous niveaux d'études des femmes, les ménages où l'homme est le seul pourvoyeur sont économiquement moins bien lotis que les ménages à double salaire.

Les épouses qui travaillent occupent le plus souvent des emplois à plein temps, quel que soit leur niveau d'études, et leurs revenus représentent généralement un peu moins de la moitié du revenu du travail du ménage, sauf chez les femmes salariées les moins diplômées. Néanmoins, les épouses italiennes travaillent en moyenne moins d'heures par semaine alors que, par rapport aux épouses espagnoles, leurs revenus représentent une part légèrement supérieure dans les revenus du travail du ménage. Car les femmes italiennes bénéficient d'une plus grande équité des genres dans l'emploi que les épouses espagnoles.

Des taux de chômage des femmes deux fois supérieurs à ceux des hommes

Les taux de chômage régionaux, tant chez les

(2) Le modèle a également été testé avec une variable indiquant une mère dotée d'un niveau d'études plus bas que le secondaire, mais sans donner de résultats statistiquement significatifs dans l'un ou l'autre de ces deux pays.

Tableau 3

Statistiques descriptives des facteurs d'équité des genres chez les couples mariés en Italie et en Espagne :
épouse âgée de moins de 49 ans avec un enfant âgé de moins de 16 ans

Nombre	Italie		Espagne	
	623		587	
	Moyenne	SD	Moyenne	SD
Temps de travail hebdomadaire de l'époux	41	13,41	40	20,10
Temps de travail hebdomadaire de l'épouse lorsque salariée	34	10,25	37	12,08
Pourcentage des revenus du ménage attribuable à l'épouse salariée	45	31,08	44	32,26
Taux de chômage régional chez les hommes (1)	6	4,72	13	4,35
Taux de chômage régional chez les femmes (1)	14	7,79	23	4,98
Heures hebdomadaires que l'épouse consacre au soin des enfants (total)	34	22,76	43	32,15
Lorsque l'épouse travaille	30	19,89	33	27,29
Heures hebdomadaires que l'époux consacre au soin des enfants (total)	9	12,58	9	14,92
Lorsque l'épouse travaille	11	13,21	13	17,87
Part de l'époux dans le soin des enfants (total)	15	18,89	13	18,65
Lorsque l'épouse travaille	18	19,69	19	22,37
	Pourcentage		Pourcentage	
Épouse études supérieures	8		22	
Époux études supérieures	11		23	
Homme pourvoyeur, épouse femme au foyer	47		61	
Ménage à deux salaires faisant appel à des services d'accueil payants pour leurs enfants	17		15	
Autre adulte dans le ménage	1		1	
Femme chargée du soin d'un adulte	8		3	

Source : Panel démographique de la Communauté européenne – Vagues 1 (1994) à 7 (2000).

(1) Taux de chômage comme pourcentage de personnes âgées de 25 ans et plus.

hommes que chez les femmes, sont également inclus dans le modèle, afin de contrôler certaines des influences institutionnelles sur l'équité des genres dans l'emploi. Là où le modèle de l'« homme gagne-pain » a bénéficié de l'appui des institutions, les femmes constituent le plus souvent une force de travail de réserve, et leurs taux de chômage sont plus élevés que ceux des hommes. Les taux de chômage sont beaucoup plus élevés en Espagne qu'en Italie et, dans les deux pays, les taux de chômage des femmes représentent presque le double de ceux des hommes. Les taux de chômage relatifs laissent à penser que l'existence dans les deux pays d'un fort pourcentage de ménages où l'homme est le seul pourvoyeur résulte peut-être de circonstances économiques qui réduisent les opportunités d'emploi

des femmes et pas nécessairement l'expression d'une préférence individuelle pour le modèle de l'« homme gagne-pain »

Une participation très modeste des hommes aux soins et à l'éducation des enfants

Les mesures de l'équité des genres dans la famille présentées ici concernent la division du travail de soin des jeunes enfants au foyer familial, et sont disponibles auprès de tiers. S'agissant de la division des tâches domestiques dans le foyer familial, la question de savoir quelle était la mesure la plus pertinente a fait l'objet d'un débat. S. M. Bianchi et ses collègues (2000) soutiennent que l'utilisation dans les calculs du pourcentage de temps consacré par l'époux aux tâches domestiques peut conduire à des erreurs

d'interprétation, dans la mesure où il dépend également du temps consacré par son épouse, temps lui-même conditionné par celui qu'elle consacre à son activité professionnelle, à la garde des jeunes enfants hors du foyer familial, aide domestique, etc. Dans le modèle, ces facteurs font l'objet d'un contrôle.

Bien que le plus important changement dans le partage du temps consacré aux tâches domestiques concerne la réduction du temps que les femmes consacrent au soin des jeunes enfants, il ne faut pas sous-estimer l'influence des augmentations, même modestes, de la part des hommes dans ce travail de soin sur l'accroissement de la fécondité de la famille. Deux mesures seront construites pour capturer ces deux aspects. La première est le nombre d'heures que l'épouse consacre effectivement chaque semaine au soin et à l'éducation des jeunes enfants, de façon à contrôler la somme de temps consacré au soin des jeunes enfants dans le foyer familial. Le temps relatif consacré par l'époux à cette même tâche est mesuré en divisant ses heures de travail de soin hebdomadaires par le total des heures du foyer. On obtient ainsi le pourcentage de sa part dans l'éducation et le soin des enfants, représenté par des valeurs de 1 à 100. Pour vérifier si les tendances changent parmi les générations les plus

jeunes, un terme d'interaction est inclus pour la part relative de travail de soin de l'époux lorsque l'épouse est née après 1960.

Comme pour les variables concernant l'emploi, ces variables domestiques sont retardées d'une année pour garantir que les effets constatés ne soient pas concomitants de la seconde naissance, mais qu'ils la précèdent. Tant dans un pays que dans l'autre, on constate peu d'équité entre l'homme et la femme dans la division du travail de soin et d'éducation ; les épouses consacrent au soin des jeunes enfants un nombre d'heures hebdomadaires bien supérieur à celui de leurs conjoints, et on constate que la réduction du nombre d'heures hebdomadaires consacrées par les épouses salariées au soin de leurs jeunes enfants est relativement modeste. Lorsque leurs épouses ont un emploi salarié, les maris italiens ne contribuent qu'à 18 % du temps de soin de leurs enfants, et les maris espagnols 19 %.

D'autres stratégies mises en place par les ménages

Pour assurer le soin de leurs enfants, les familles emploient une autre stratégie consistant à faire appel à d'autres adultes dans le foyer familial,

Tableau 4

Emploi des épouses italiennes et espagnoles par niveau d'études (inférieures ou supérieures au secondaire)

Niveau d'études des épouses	Italie			Espagne		
	< Sec.	Sec.	< Sec .	< Sec.	Sec.	< Sec.
Niveau d'éducation	48 %	44 %	8 %	61 %	17 %	22 %
Ménages homme seul soutien de famille	60 %	37 %	26 %	73 %	54 %	31 %
Chômage régional (femmes)	14 %	12 %	14 %	23 %	23 %	23 %
	(8,07)	(7,32)	(7,88)	(5,12)	(4,79)	(4,71)
Revenu des ménages						
Ménages homme seul soutien de famille	15 %	21 %	31 %	15 %	18 %	21 %
	(7,95)	(11,46)	(12,06)	(9,26)	(11,59)	(11,96)
Ménages double salaire	23 %	30 %	39 %	19 %	28 %	33 %
	(10,78)	(14,73)	(19,75)	(10,31)	(13,86)	(13,98)
Épouses salariées						
Heures hebdomadaires de travail	36 %	34 %	31 %	37 %	38 %	37 %
	(11,23)	(9,55)	(9,22)	(14,55)	(10,66)	(9,36)
Salaires comme pourcentage	37 %	46 %	45 %	33 %	44 %	45 %
du revenu du ménage	(31,89)	(30,52)	(30,73)	(39,98)	(31,71)	(30,43)

Source : Panel démographique de la Communauté européenne – Vagues 1 (1994) à 7 (2000).

qu'il s'agisse de nourrices ou de parents, d'où l'insertion d'une variable muette destinée à rendre compte de la présence éventuelle d'un autre adulte dans le foyer. Dans chaque échantillon, seulement 1 % des ménages rapportent la présence d'un autre adulte dans le foyer familial. La dépendance vis-à-vis des réseaux de parenté, cependant, peut aussi avoir une influence négative sur la fécondité d'une femme lorsqu'elle est chargée de dispenser des soins à cet autre adulte. Pour contrôler cette éventualité, une variable indicatrice est insérée pour les femmes qui consacrent un certain nombre d'heures hebdomadaires au soin d'un adulte. Les résultats indiquent que les personnes âgées constituent une surcharge de soins peu importante, un peu plus lourde cependant en Italie qu'en Espagne. 8 % des Italiennes et 3 % des Espagnoles dispensent également des soins à un adulte dans le foyer familial ou à l'extérieur.

Une variable indicatrice est insérée pour les couples faisant appel à des services payants pour la garde de leurs jeunes enfants, contre une variable de référence pour ceux qui ne le font pas. Étant entendu que l'accès à ces services est plus facile pour les couples à deux salaires que pour ceux où l'homme est le seul pourvoyeur, un terme d'interaction est inclus pour tenir compte de la situation où l'épouse est salariée et où le couple fait appel à des services d'accueil de jour payants pour leurs jeunes enfants. Environ 15 % des couples disposant de deux salaires paient pour ces services tant en Italie qu'en Espagne. Ces données suggèrent que l'équité des genres au sein des institutions orientées vers la famille présente davantage de convergences que de différences d'un pays à l'autre. Reste à savoir quel est l'effet de ces facteurs sur la fécondité.

Les contrôles incluent l'âge de la mère à la première naissance, les années écoulées depuis la première naissance, le revenu total du ménage et, éventuellement, si l'époux est un travailleur indépendant. Plus la mère est âgée au moment de la première naissance, plus il s'est écoulé de temps depuis cette première naissance, et plus la probabilité d'une seconde naissance s'affaiblira. L'effet du revenu total du ménage est ambigu car, si en Italie et en Espagne, il est nécessaire d'avoir des revenus plus élevés pour pouvoir se permettre de mettre au monde des enfants qui « coûtent cher », le coût d'une « éducation de qualité » pour ses enfants augmente dans les tranches de revenus élevés, de sorte que les familles les plus aisées sont celles qui, d'un point de vue historique, ont le plus petit nombre d'enfants (Becker, 1981). L'emploi indépendant masculin est indiqué par une variable muette. Certains chercheurs soutiennent l'idée que l'emploi indépendant est un indicateur

d'une situation d'emploi plus précaire (Bernardi et Nazio, 2001). Par ailleurs, les propriétaires de petites entreprises peuvent avoir davantage besoin de services domestiques pour leur famille. Il en résulte que l'effet projeté de l'emploi indépendant est également ambigu. Environ un cinquième du total des maris est un travailleur indépendant dans les deux pays.

Les Espagnoles tendraient davantage à devenir mère une deuxième fois

Les effets des facteurs d'équité des genres sur les logarithmes de probabilités [*log-odds*] de secondes naissances sont présentés dans le tableau 5 (p. 73). Tant en Italie qu'en Espagne, chaque heure d'augmentation du temps de travail salarié d'une femme diminue de façon significative la probabilité d'une seconde naissance, indiquant que, lorsqu'une femme travaille à plein temps, le logarithme de probabilités [*log-odds*] d'une seconde naissance diminue de 80 % ($40 \times 0,02$). Par ailleurs, dans les deux pays, le taux de chômage affecte la probabilité de secondes naissances, mais cet effet est significatif seulement en Espagne. Chaque centile de hausse du taux de chômage féminin augmente la probabilité qu'un couple espagnol ait un second enfant.

Ce résultat ne reflète pas de différences de préparation des marchés du travail régionaux, étant donné que le taux moyen d'emploi des femmes est le même quel que soit leur niveau d'éducation (tableau 4, p. 71). Là où les opportunités d'emploi sont plus limitées, les femmes espagnoles tendent davantage à devenir mères pour la seconde fois. Ce résultat, couplé avec l'effet négatif sur la fécondité des horaires de travail des femmes, suggère que si les femmes espagnoles bénéficiaient de meilleures opportunités d'emploi, la fécondité en Espagne serait encore moins élevée.

La plus grande équité sexuelle des législations en faveur de la famille peut atténuer les effets négatifs sur la fécondité associés à l'emploi des épouses, mais l'effet de chacun des facteurs varie d'un pays à l'autre. Les couples disposant de deux salaires qui font appel à des services d'accueil de jour payants pour leurs enfants ont significativement plus de chance de donner naissance à un deuxième enfant en Italie tout comme en Espagne, mais cet effet est deux fois plus marqué en Espagne. Dans les deux pays, l'ampleur de l'effet des services payants d'accueil de jour contrebalance en totalité l'effet négatif de l'emploi à plein temps. D'autres analyses (non présentées ici) n'ont révélé aucune variation régionale significative dans la disponibilité des services privés d'accueil de jour. En revanche,

Tableau 5

Coefficients de régression logistique pour la probabilité de secondes naissances en Italie et en Espagne

	Italie		Espagne	
	Prob-log	RSE	Prob-log	RSE
Facteurs institutionnels individuels				
Heures de travail hebdomadaire de l'épouse	- 0,02**	0,01	- 0,02**	0,01
Revenus de l'épouse comme pourcentage des revenus du couple	0,00	0,00	- 0,00	0,01
Épouse éducation troisième cycle	- 0,20	0,34	- 0,07	0,23
Époux niveau d'études troisième cycle	- 0,04	0,26	0,44*	0,21
Taux de chômage hommes	- 0,03	0,08	- 0,03	0,03
Taux de chômage femmes	0,06	0,05	0,06**	0,02
Facteurs institutionnels familiaux				
Couple paie services d'accueil de jour	0,05	0,37	0,18	0,45
Épouse salariée paie services d'accueil de jour	0,88*	0,45	1,58 **	0,55
Autre adulte dans le foyer	2,35***	0,46	1,14	1,43
Femme assure le soin d'un adulte	- 0,30	0,32	- 0,63	0,65
Pourcentage part de l'époux dans le soin des enfants	- 0,02*	0,01	- 0,00	0,01
Heures consacrées par l'épouse au soin des enfants	0,01**	0,00	- 0,00	0,00
Épouse née après 1960 : part du mari dans le soin des enfants	0,03**	0,01	0,00	0,01
Variables de contrôle				
Âge de la mère à la première naissance	- 0,05**	0,02	- 0,08***	0,02
Années écoulées depuis la première naissance	- 0,09***	0,01	- 0,12***	0,02
Log revenu total du ménage	0,07	0,10	- 0,03	0,15
Époux travailleur indépendant	0,50**	0,17	- 0,10	0,22
Constante	- 2,17*	1,13	- 0,01	2,26
Probabilité-log	- 600	-	523	
Wald χ^2	185,63***	171,36***		
N (couple-années)	2 714		2 390	

Source : calculs de l'auteur.

*p<.05. **p<.01. ***p<.001. (tests two-tailed)

elles ont révélé des différences familiales importantes concernant les utilisateurs des services d'accueil de jour payants. Il s'agit des mères les plus jeunes, aux niveaux d'études les plus élevés, vivant dans les foyers les plus aisés, la différence de niveau économique étant plus marquée en Espagne qu'en Italie.

La présence d'un autre adulte au foyer familial fait plus que doubler les probabilités logarithmiques [*log-odds*] d'une seconde naissance en Italie, quelle que soit la situation d'emploi de l'épouse. Ceci laisse à penser que la présence d'un autre adulte n'a pas seulement pour effet d'aider l'épouse à assumer ses responsabilités de soin aux jeunes enfants, mais que cette présence augmente la probabilité de secondes naissances dans toutes les familles italiennes. L'effet de la présence d'un autre adulte dans le foyer familial est moins important en Espagne et reste en deçà du niveau où il pourrait avoir une signification statistique. La présence d'un autre adulte dans le foyer familial ne

semble pas indiquer une charge supplémentaire de travail de soins aux personnes âgées, étant donné que ce coefficient, bien que négatif, est sans aucune signification statistique dans un pays comme dans l'autre.

Une évolution de l'équité des genres au sein des jeunes ménages

La division du travail de soins dans le ménage est significative uniquement en Italie. Dans la totalité des couples italiens, l'effet principal d'une plus grande contribution relative des pères au soin des jeunes enfants est de diminuer de façon significative la probabilité d'une seconde naissance, reflétant le renforcement de la responsabilité traditionnelle des femmes dans le travail de soin. Mais chaque centile d'augmentation de la participation des pères au soin des jeunes enfants dans la plus jeune cohorte augmente la probabilité d'une seconde naissance de 0,03, contribuant à annuler

l'effet principal et résultant en une augmentation nette des probabilités de l'ordre de 1 %. Ce résultat suggère une évolution de l'équité des genres au sein des jeunes ménages italiens qui va dans le sens d'une amélioration de certains des effets négatifs que l'emploi des femmes peut avoir sur la fécondité. On ne constate (encore) aucune évolution similaire en Espagne.

P. McDonald justifie sa théorie de l'équité entre hommes et femmes en soulignant la cohérence entre les diverses institutions sociales, implicite dans le concept du système intersexuel de K.O. Mason selon lequel « *dans les sociétés où la fécondité traverse une phase transitoire, la stratification sexuelle et les rôles assignés à chaque sexe dans les différentes institutions sociales... peuvent entrer en contradiction les uns avec les autres* » (Mason, 2001). D'autres preuves de la cohérence existent, notamment les niveaux de fécondité les plus bas persistent en l'absence d'équité des genres dans les institutions en faveur des individus et dans celles orientées vers la famille. L'analyse des données agrégées pour l'Australie, l'Autriche, la Belgique, le Canada, le Danemark, la Finlande, la France, l'Allemagne, l'Italie, les Pays-Bas, la Nouvelle-Zélande, la Norvège, la Suède, la Suisse, le Royaume-Uni et les États-Unis confirment que les taux de fécondité les plus bas dans les sociétés industrialisées coexistent avec la faiblesse des taux de croissance de l'emploi des femmes et de faibles taux de participation au marché du travail.

L'emploi des femmes tend à améliorer la flexibilité économique des familles

Ces tendances ont émergé durant la période de transition de l'ère industrielle à l'ère postindustrielle, au cours des deux dernières décennies, confirmant les précédentes thèses de N. Fraser (1994) et d'Oppenheimer (1997). Pour N. Fraser, les politiques de « salaire familial », qui occupaient une place prépondérante dans l'ancien ordre des genres du modèle de l'homme gagne-pain, ne peuvent perdurer dans le contexte de marchés du travail libéralisés et hautement compétitifs. Parallèlement à la précarisation de l'emploi masculin, tout particulièrement pour les nouveaux entrants sur le marché du travail, l'emploi des femmes tend à améliorer la flexibilité économique des familles (Oppenheimer, 1997). L'analyse vient étayer ces arguments, en ce sens que les pays qui encouragent l'emploi féminin, soit de façon active (par le moyen de mesures politiques) soit de façon passive (à travers le laisser-faire) connaissent aujourd'hui une remontée de la fécondité. Au niveau institutionnel, la supériorité supposée de la spécialisation sur la base du sexe pour parvenir à

un équilibre entre la production et la reproduction de la famille ne fonctionne plus dans les sociétés postindustrielles.

Dans les sociétés actuelles, cependant, les données agrégées montrent également que les périodes d'incohérence en ce qui concerne l'équité des genres ont été marquées par un déclin de la fécondité. Ces périodes reflètent des retards institutionnels temporaires inhérents à l'évolution du système des rapports entre les sexes vers une plus grande équité. L'expansion économique faisant suite à la Seconde Guerre mondiale a généralement encouragé une plus grande participation des femmes au marché du travail, en l'absence de politiques tendant à la décourager telles que le recours actif à l'immigration de travailleurs étrangers. Il en a résulté un déclin des taux globaux de fécondité alors que les femmes tentaient de s'adapter aux nouvelles contraintes de temps et formaient de nouvelles préférences sur les thèmes de la carrière et de la famille.

La déconstruction des différences sexuelles dans les soins aux enfants

Si les prestations de l'État ou les services privés répondent aux nouveaux besoins pour réduire le coût d'opportunité des enfants, la fécondité rebondit de nouveau, même si le risque de pauvreté pour les enfants est beaucoup plus élevé lorsque la famille doit compter strictement sur le marché. À mesure qu'une plus grande proportion des femmes parvient à l'équité des genres dans l'emploi, on peut observer parallèlement une plus grande équité dans le partage des tâches de soin aux enfants au sein du foyer familial. N. Fraser soutient qu'une telle déconstruction des différences sexuelles, dans laquelle les hommes et les femmes assument à égalité l'emploi et le soin de leurs enfants, constitue l'ordre des genres [*gender order*] le plus viable.

Les effets de la fécondité sur l'évolution de l'équité dans les systèmes de relations entre les sexes [*gender systems*] sont mis en évidence dans l'analyse au moyen de données microéconomiques conjecturant la probabilité de secondes naissances en Italie et en Espagne. Dans ces deux pays, le modèle de l'homme gagne-pain est dominant et l'équité des genres n'est pas à l'ordre du jour dans les institutions qui sont orientées vers la famille ou vers les individus. Par rapport à l'Espagne, l'Italie a cependant bénéficié de l'avantage d'une décennie supplémentaire de croissance avant d'entrer dans l'ère postindustrielle, et les femmes italiennes ont atteint un niveau d'équité des genres dans l'emploi légèrement plus favorable. Dans les deux pays, l'allongement des horaires de

travail des femmes diminue la probabilité d'une seconde naissance dans un ordre de grandeur identique.

Vers un nouvel ordre des genres ?

Dans le cas des couples disposant de deux salaires, néanmoins, le soutien institutionnel à l'emploi des mères, sous forme de services d'accueil de jour privés, élimine totalement cette relation négative. L'effet de ces services est deux fois plus marqué en Espagne, suggérant que ce soutien extérieur à l'emploi des mères est plus important en Espagne qu'en Italie. Dans ces deux pays, les femmes ayant bénéficié des niveaux d'études les plus élevés font appel le plus souvent aux services privés d'accueil de jour. Dans la cohorte italienne la plus jeune, une plus grande participation des pères dans l'éducation de leurs enfants augmente la probabilité d'une seconde naissance, mais l'analyse n'a pas décelé d'effets similaires dans la plus jeune cohorte espagnole. En Italie comme en Espagne, ces résultats reflètent tous, à divers degrés, une certaine évolution de

l'équité des sexes, laquelle reflète comme on pouvait s'y attendre les différences nationales d'équité dans l'emploi des femmes.

Pour résumer, les systèmes de protection sociale renforcent des systèmes cohérents de relations de genres. Le plus grand obstacle à l'adaptation dans les sociétés modernes s'avère être le conflit entre les institutions en faveur des individus et celles en faveur de la famille, ce qui contredit la théorie de l'optimalité des sphères distinctes défendue par les économistes néo-classiques et en modifie quelque peu la thèse de P. McDonald. Au contraire, les politiques de soutien à l'emploi des femmes augmentent les recettes fiscales courantes et encouragent l'évolution vers une plus grande équité dans les systèmes de genres : tout d'abord, dans les institutions en faveur de la famille et, ultérieurement, au sein de la famille elle-même. Le progrès vers un nouvel ordre des genres [*new gender order*], caractérisé par une plus grande parité dans les rôles productifs et reproductifs, n'est pas uniquement un idéal idéologique, mais aussi un impératif pour la viabilité des sociétés post-industrielles.

Références bibliographiques

Adsera A., 2003, « Labor market performance and the timing of births: a comparative analysis across European countries », University of Chicago Population Research Center Working Paper. <http://www.src.uchicago.edu/prc/pdfs/adsera03.pdf>

Allison P. D., 1984, *Event history analysis: regression for longitudinal analysis*, Sage University Paper series in quantitative applications in the social sciences n° 07-046, Thousand Oaks, Sage.

Ariza A., de la Rica S. et Ugidos A., 2003, « The effect of working hours flexibility on fertility: a comparative analysis of selected European countries », WP 2003-05 DFAEII, Universidad del País Vasco (Espagne). <http://www.ehu.es/SaradelaRica/docs/parttime.pdf>

Barbera M. et Vettor T., 2001, *The case of Italy, in Gender mainstreaming in the European employment strategy* (sous la dir. de U. Behning U. et Pascual A. S.), Brussels, European Trade Union Institute.

Becker G. S., 1981, *A Treatise on the family*, Cambridge, MA: Harvard University Press.

Becker G. S., 1985, *Human capital, effort and the sexual division of labor*, *Journal of Labor Economics*, 3 (Part 2).

Bernardi F. et Nazio T., 2001, « Globalization and the transition to adulthood in Italy », Globalife Working Paper n° 19, University of Bamberg, Germany.

Bettio F. et Villa P., 1998, <i>A mediterranean perspective on the breakdown of the relationship between participation and fertility</i> , Cambridge Journal of Economics , 22.
Bianchi S. M., Milkie M. A., Sayer L. C. et Robinson J. P., 2000, <i>Is anyone doing the housework? Trends in the gender division of household labor</i> , Social Forces 79, (1).
Bradbury B. et Jantti M., 2000, <i>Child poverty across the industrialised world: evidence from the Luxembourg income study</i> , in Child well-being, child poverty and child policy in modern nations (sous la dir. de Vleminckx K. et Smeeding T. M.), Bristol, UK, Policy Press.
Brewster K. L. et Rindfuss R., 2000, <i>Fertility and women's employment in industrialized nations</i> , Annual Review of Sociology , 26.
Butz W. P. et Ward M. P., 1979, <i>The emergence of counter cyclical US fertility</i> , American Economic Review , 69.
Caprile M. et Escobedo A., 2003, <i>Overcoming barriers to equal pay in Spain: monitoring gender mainstreaming</i> , in Equal pay and gender mainstreaming in the European employment strategy (sous la dir. de Magnusson I., Mosesdottir L. et Pascual A. S.), Bruxelles, European Trade Union Institute.
Chesnais J.-C., 1996, <i>Fertility, family and social policy in contemporary Western Europe</i> , Population and Development Review , 22(4).
De la Rica S. et Iza A., 2003, « Career planning in Spain: do temporary contracts delay marriage and motherhood? », WP 2003-08 DFAEII, Universidad del Pais Vasco (Espagne). http://www.ehu.es/SaradelRica/docs/reho.pdf
Del Boca D., 1997, « Market rigidities and the cost of children », http://www.osservatorionazionalefamiglie.it/documentazione/costodeifigli/delboca.pdf
Del Boca D., 2002, « The effect of child care and part time opportunities on participation and fertility decisions in Italy », Institute for the Study of Labor (IZA), discussion paper n° 7, Bonn, Allemagne.
Del Boca D., Pasqua S. et Pronzato C., 2003, « Analyzing women's employment and fertility rates in Europe: differences and similarities in Northern and Southern Europe », Center for Household, Income, Labour and Demographic Economics.
Escobedo A., 2001, <i>The case of Spain</i> , in Gender mainstreaming in the European employment strategy (sous la dir. de Behning U. et Pascual A. S.), Bruxelles, European Trade Union Institute.
Esping-Andersen G., 1990, <i>The three worlds of welfare capitalism</i> , Princeton, NJ: Princeton University Press.
Esping-Andersen G., 1999, <i>Social foundations of postindustrial economies</i> , New York, Oxford University Press.
Franco A. et Winqvist K., 2002, « Women and men reconciling work and family life » EUROSTAT, Population and Social Conditions, Theme 3-9/2002.
Fraser N., 1994, <i>After the family wage: gender equity and the welfare state</i> , Political Theory , 22(4).
Gershuny J., 2000, <i>Changing times: work and leisure in postindustrial society</i> , Oxford, Oxford University Press.

Goldin C., 1990, *Understanding the gender gap: an economic history of american women*, New York, Oxford University Press.

Gonzalez M. J., Jurado T. et Naldini M., 2000, *Introduction: interpreting the transformation of gender inequalities in southern Europe: gender inequalities in southern Europe*, Londres, Frank Cass Publishers.

Jurado Guerrero T. et Naldini M., 1996, *Is the South so different? Italian and spanish families in comparative perspective*, *Southern European Society and Politics*, 1(3).

Kohler H. P., Billari F. et Ortega J. A., 2002, *The emergence of lowest-low fertility in Europe during the 1990s*, *Population and Development Review*, 28(4).

Lewis J. 1992, *Gender and the development of welfare regimes*, *Journal of European Social Policy*, 3.

Lewis J. et Astrom G., 1992, *Equality, difference, and state welfare: labor market and family policies in Sweden*, *Feminist Studies*, 18(1).

Maddison A., 2003, *The world economy: historical statistics*, Paris, OCDE, Centre de développement, de l'organisation, de coopération et de développement économiques.

Mason K. O., 2001, *Gender and family systems in the fertility transition*, *Population and Development Review*, 27.

McDonald P., 2000 a, *Gender equity in theories of fertility transition*, *Population and Development Review*, 26(3).

McDonald P., 2000 b, *Gender equity, social institutions and the future of fertility*, *Journal of Population Research*, 17(1).

OCDE, 2001, *Employment outlook*, Paris, OCDE, Centre de développement, de l'organisation, de coopération et de développement économiques.

Oppenheimer V. K., 1994, *Women's rising employment and the future of the family in industrial societies*, *Population and Development Review*, 20(2).

Oppenheimer V. K., 1997, *Women's employment and the gain to marriage: the specialization and trading model*, *Annual Review of Sociology*, 23.

Presser H. B., 2001, *Comment: a gender perspective for understanding low fertility in post-transitional societies*, *Population and Development Review*, 27.

Sleebos J., 2003, *Low fertility rates in OECD countries: facts and policy responses*, Organisation for Economic Cooperation and Development, Paris.

Tobio C., 2001, *Working and mothering: Women's strategies in Spain*, *European Societies*, 3.

Yamaguchi, K., 1991, *Event history analysis, applied social research methods series*, vol. 28, London, Sage Publications.